



FORMATION : Remboursement des dispositifs médicaux - Aspects réglementaires, médicaux, juridiques et économiques

PRÉSENTATION

Contact: ifep@white-tillet.com ou au 01.60.08.43.85

Intervenants:

Professeur Anne-Catherine PERROY

Docteur en pharmacie, Docteur en droit, Professeur des Universités (Lille II), Avocat, Of Counsel-Simmons & Simmons

Docteur Marc BOUILLET

MD, Executive MBA du groupe HEC, Conseil en Market Access

Docteur Yves TILLET

PharmD, MSc, MBA, FTOPRA, CEO/CSO Cabinet WHITE-TILLET, ancien Président de Clinica & Statistica

Docteur Audeline RATH-LAVIALLE

PharmD, M2, AFAR, ACIDIM, Formateur et Consultant senior en Affaires Réglementaires et qualité, Cabinet WHITE-TILLET

Clémence LUYSSAERT

Consultant Cabinet WHITE-TILLET

Docteur Marc MARTY

MD, Méthodologiste

Date:

Jeudi 14 et Vendredi 15 Février 2019

Lieu:

Hôtel Warwick - 5 rue de Berri - 75008 - Paris

Personnes concernées :

Toutes les personnes qui participent au processus de « Market Access » : Direction Générale, Economique, Médicale, Marketing, Affaires Réglementaires, Juridique, Pharmacien/Personne Responsable

Qu'attendre de cette formation :

- Une connaissance des procédures existantes et de leurs pratiques
- La structure du dossier médico-technique (CNEDiMTS)
- La structure du dossier médico-économique (CEPS)
- · Les attentes de la CNEDiMTS (HAS)
- Les attentes du CEPS
- Les procédures d'accès au marché
- PRME et Forfait innovation
- Un focus sur les points clés du dossier médico-technique : indication(s) objet de la demande, SA/SR, ASA/ASR
- Apprendre à décrire et déterminer la population cible et les sous-population éventuelles
- Appréhender la recherche des données relatives aux actes et aux GHS/GHM (codes, coûts)
- Comment justifier la demande de prix ?
- Un focus sur les relations conventionnelles avec le Comité Economique et les sanctions en cas de manquement aux engagements pris
- La formation sera illustrée par de nombreux cas pratiques

Moyen pédagogiques :

Ordinateur, Écran 90", Présentations, Tableau effaçable, Questionnaire d'évaluation

Méthodes pédagogiques :

Exposés, exemples concrets et discussions

Modalité de reconnaissance de la formation :

Remise d'une attestation de fin de formation



FORMATION : Remboursement des dispositifs médicaux - Aspects réglementaires, médicaux, juridiques et économiques

PROGRAMME

Contact: ifep@white-tillet.com ou au 01.60.08.43.85

09h00	Accueil des participants et tour de table de leurs attentes	14h00	Focus sur les points clés du dossier médico-technique - Dr Yves Tillet
	 La prise en charge des DM - Dr Yves Tillet En ville A l'hôpital Hors GHS 	15h15	 Les critères constitutifs du SA/SR Les critères constitutifs de l'ASA/ASR La population cible L'intérêt de définir des sous-populations Pause
	La LPP et les procédures de prise en charge - Clémence LUYSSAERT		La recherche des données médicales et économiques - Dr Marc Bouillet
11h00	 La structure de la LPP La procédure normale CNEDiMTS/CEPS La procédure avec efficience économique CNEDiMTS/CEESP/CEPS PRME et Forfait innovation 		 Les données issues du PMSI et de l'ENC (ScanSanté) Les GHS, les actes CCAM, les diagnostics Les produits de la liste en sus Les données de remboursement LPP'AM Les données du SNIIRAM et le Système National des Données de Santé (SNDS)
		17h45	Fin de la 1ère journée
	Le contenu du dossier médico-technique - Dr Audeline RATH LAVIALLE	9h00	Accueil des participants - 2ème journée
	Le contenu du dossier économique - Dr Audeline RATH LAVIALLE		Les relations avec la HAS et le CEPS : point de vue du juriste - Pr Anne-Catherine PERROY
13h00	Pause Déjeuner		 HAS: o Valeur des actes de la HAS o Situations particulières: audition, suspension, retrait,

recours...



FORMATION: Remboursement des dispositifs médicaux - Aspects réglementaires, médicaux, juridiques et économiquesP

PROGRAMME

Contact: ifep@white-tillet.com ou au 01.60.08.43.85

Pause 11h00

CEPS - Pr Anne-Catherine PERROY

- Nouveaux critères de fixation et de révision des prix
- Engagements en termes d'études post-inscription
- Gestion des relations conflictuelles
- Rupture d'égalité / secret des affaires
- Possibles sanctions

13h00 Pause Déjeuner

Ateliers de cas pratiques de dossiers types avec des niveaux de preuve différents

- 14h00 Dr Marc Marty
 - Pansements Interfaces
 - Endoprothèses abdominales
 - Stents actifs

Pause 15h30

- DM utilisés pour correction du handicap
- Matelas d'aide au traitement des escarres

17h00 Fin de la Formation



FORMATION: REMDM 14 et 15 Février 2019

FORMATION : Remboursement des dispositifs médicaux - Aspects réglementaires, médicaux, juridiques et économiques

FORMULAIRE

Contact: ifep@white-tillet.com ou au 01.60.08.43.85

Bulletin individuel à compléter en ligne ou à photocopier, compléter et nous retourner par fax au 01.60.08.00.22 (A l'attention du Cabinet White-Tillet -IFEP) ou par mail (ifep@white-tillet.com).

Merci de joindre un justificatif en cours de validité pour les tarifs préférentiels
Prix HT : Participant en Poste 1700€ HT Participant en recherche d'emploi 850€ HT
Entreprise ou organisme du participant
Le Cabinet WHITE-TILLET est enregistré pour la formation sous le n°11755548575 auprès du préfet de
région d'Ile-de-France. Cette formation sera prise sur le budget formation de l'entreprise, aussi merci de
m'envoyer:
Une convention de formation Une attestation de présence
Raison social :
Adresse:
Code Postal :Pays :
Établissement à facturer Prise en charge par organisme collecteur
I vous appartient de vérifier l'imputabilité de votre formation auprès de votre OPCA et de faire votre
demande de prise en charge avant la formation
Raison social :
Adresse:
Code Postal :Pays :
Participant
Médecin Pharmacien Inscrit à l'ordre No de RPPS / AMELI :
Mme M. Docteur Professeur
Nom : Prénom :
Adresse de convocation :
Code Postal : Pays : Ville :
Téléphone ligne directe : Fax ligne directe :
E-mail :
Fonction :
Service:

Responsable formation ou chargée de la gestion administrative				
Mme M. Nom: Prénom:				
Fonction:				
Adresse:				
Code Postal : Ville : Pays :				
Téléphone ligne directe : Fax ligne directe :				
E-mail :				
N° bon de commande à reporter sur la facture :				
Mode de règlement				
Par Chèque libellé à l'ordre du cabinet WHITE-TILLET				
Par virement bancaire à l'ordre de :				
« WHITE-TILLET », LCL Bourges Chancellerie – Banque : 30 002				
Guichet: 05 738 - No de compte: 00 000 702 12 Q - Clé: 75				
IBAN FR74 3000 2057 3800 0007 0212 Q75				
IBAN FR74 3000 2037 3000 0007 0212 Q73				
Votre inscription ne sera considérée comme définitive qu'après réception de votre bulletin d'inscription signé et du règlement des frais d'inscriptions. La signature de ce bulletin d'inscription vaut bon de commande et signifie acceptation sans réserve des conditions de participation mentionnée dans le programme de cette formation.				
Déclare avoir pris connaissance des conditions de vente.				
Nom :				



FORMATION: Remboursement des dispositifs médicaux - Aspects réglementaires, médicaux, juridiques et économiques

INFORMATION

Contact: ifep@white-tillet.com ou au 01.60.08.43.85

Lieu

Hôtel Warwick - 5, rue de Berri - 75008 - Paris

Téléphone : 01 45 63 14 11 Métro : George V à 250m

Horaires

Accueil: 08h30

Formation: 9h00 - 17h45 (Jour 1) 9h00 - 17h45 (Jour 2)

Déjeuner : 13h00 - 14h00 (compris dans le prix)

Renseignements

WHITE-TILLET-IFEP

24, rue Gambetta

77400 Lagny-sur-Marne

Tél: 01.60.08.43.85

Fax: 01.60.08.00.22

E-mail: ifep@white-tillet.com

Participation

Participant en poste : 1700€ HT (+ TVA 20%)

Participant en recherche d'emploi : 850€ HT (+ TVA 20%)

Questions écrites préalables

Si vous souhaitez poser certaines questions aux intervenants préalablement à la session de formation, merci de les faire parvenir à l'adresse suivante :

WHITE - TILLET - IFEP

24, rue Gambetta - 77400 Lagny-sur-Marne

Ou par:

Fax: 01 60 08 00 22

E-mail: ifep@white-tillet.com

Les réponses aux questions, transmises sous anonymat aux intervenants, seront apportées par ces derniers lors de la formation

Inscription

Dès réception de votre bulletin d'inscription (accompagné de votre règlement par chèque sauf si le paiement se fait par virement), une convention de formation vous sera adressée, accompagnée de votre convocation et d'un plan d'accès. Votre inscription ne sera considérée comme définitive qu'après réception de votre bulletin d'inscription et règlement de vos frais d'inscription.

Mode de paiement

Vous nous adressez lors de votre inscription un chèque à l'ordre du cabinet WHITE-TILLET, ou un virement après réception de la facture, en mentionnant le nom du ou des participants sur le bulletin d'inscription. Toute formation commencée sera due en totalité.

Annulation

Annulation : pour toute annulation reçue deux semaines au moins avant la formation, seuls les frais d'inscription payés seront remboursés. Au-delà, ils seront dus en totalité quel que soit le motif de l'annulation (y compris en cas de mouvements de grève ou de difficultés techniques ou climatiques perturbant les transports).

Transfert d'inscription sur une autre session de formation : les transferts seront acceptés moyennant des frais supplémentaires de 90 € par journée de formation.

Remplacements : les remplacements de stagiaire seront admis.

Les demandes d'annulation, de transfert et de remplacement devront être formulées par écrit et adressées impérativement par e-mail (ifep@white-tillet.com) pour être prises en compte.

Annulation des organisateurs : les organisateurs se réservent la possibilité d'annuler cette formation à tout moment et pour quelque raison que ce soit. Dans la mesure du possible, les stagiaires inscrits seront avertis par écrit. Seuls les frais d'inscription payés seront remboursés, tout comme dans l'hypothèse d'une annulation due à un cas de force majeure survenu notamment le jour même de la formation.